

Stage de perfectionnement a la conduite moto à l'AUTO ECOLE MARIO

L'AFDM est à l'origine de la mise en place de stage de perfectionnement à la conduite moto dès le début des années 80.

Parce que la route n'est pas toujours ce que l'on croit ...



- Des idées reçues sur la conduite d'une moto, des mauvaises habitudes, un amalgame entre la piste et la route, une formation à la conduite moto souvent incomplète ...

- Beaucoup trop de confusions et de manque de connaissances pour savoir ce que l'on peut faire ou ne pas faire, et réellement conduire avec plaisir et sécurité ...

- Ce stage de **deux jours** se déroule **avec sa propre moto** et a pour objectif de faire prendre conscience de l'importance d'une bonne maîtrise technique de celle-ci dans la conduite de tous les jours.

- Mais également de prendre conscience des difficultés à réagir correctement dans l'urgence afin d'éviter de se retrouver dans des situations à risques.

PROCHAINS STAGES :

NOUS CONSULTER

06.88.24.74.97

mario@autoecolemario.com

pour plus de renseignements.

Un contenu adapté et progressif :



théoriques et acquisitions techniques progressives.

- **Un programme éprouvé et évoluant depuis 15 ans**, où se mêlent connaissances théoriques et acquisitions techniques progressives.
- **Des échanges constants** entre stagiaires et animateurs du stage permettant lors des explications, débats et exercices, une évolution et évaluation permanente, sans contrainte, confiante et consciente.

- Des aides à la formation pour **une progression personnalisée** ; dynamique de groupe, livrets de suivi de stage, supports audio-visuels, suivi et analyse vidéo lors des exercices...

Un encadrement passionné et expérimenté :



participants.

- Une équipe constituée d'au minimum **1 enseignant pour 3 stagiaires**, avec un maximum de **9 participants**.
- Moniteurs spécialisés moto (BEPECASER) et animateurs du stage, motards de tous les jours ; convivialité, pédagogie, connaissances, partage, expérience...

Vous êtes sociétaire de l'Assurance Mutuelle des Motards ?



Vous bénéficiez, après le stage perf, de 20% de réduction sur votre cotisation (hors vol et assistance)